

## COMMUNE DE PLOMBIERES-les-BAINS

### NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE RESULTATS 2021 ET PRESENTATION BUDGET 2022

#### I - RESULTATS 2021 - BUDGET PRINCIPAL – EAU – ASSAINISSEMENT – FORÊT

Le budget 2022 a été voté en Conseil Municipal le 23 Mars 2022.

C'est aussi l'occasion de présenter les résultats de l'année passée, de fixer les crédits permettant d'engager les nouvelles dépenses et déterminer les recettes correspondantes.

**Le compte administratif** présente après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quelles que soient leurs natures réalisées au cours de l'année. Ces opérations sont retracées soit dans la section fonctionnement ou dans la section investissement.

- **La section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes récurrentes et quotidiennes.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en grande partie par l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, les prestations et services, les achats d'énergie, le petit matériel, les assurances, les achats de fournitures diverses, les salaires des agents communaux, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts et autres.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre de prestations fournies par la collectivité (services périscolaires, loyers et redevances, aux impôts locaux, dotations versées par l'état, diverses subventions, produits des jeux du casino).

- **La section Investissement** contrairement à la section de fonctionnement, regroupe les dépenses et les recettes relatives aux projets de la commune.

En dépenses sont inscrites toutes les opérations qui concernent la valeur ou la consistance du patrimoine communale, les achats de mobilier, de matériel divers ou de transport, les frais d'études, travaux en cours ou sur structures existantes et le remboursement du capital de la dette.

En recettes sont inscrites notamment les diverses subventions liées à un ou plusieurs projets, le remboursement de la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, de nouveaux emprunts...

**L'ordonnateur** Mme le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, elle établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondants aux différents budgets annexes (en l'occurrence, budgets assainissement, eau et forêt).

#### **Le compte administratif**

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation à l'assemblée délibérante qui arrête définitivement les comptes.

**Les principales dépenses et recettes des comptes administratifs de notre commune s'établissent de la façon suivante :**

**Section Fonctionnement - C.A. 2021 - budget principal - dépenses et recettes**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
11	Charges à caractère général	876 455,54	13	Atténuation de charges	50 570,81
12	Charges de personnel	1 100 366,43	70	Produits des services et du domaine	128 017,23
14	Atténuation de produit	20 103,00	73	Impôts et taxes	1 181 798,64
65	Autres charges de gestion courante	255 086,72	74	Dotations et subventions	951 205,19
66	Charges financières - intérêts des emprunts	89 893,09	75	Autres produits de gestion courante	223 182,36
67	Charges exceptionnelles	19 059,00	76	produits financiers	7,73
			77	Produits exceptionnels	89 155,41
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 360 963,78</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 623 937,37</b>
42	Amortissements	274 155,61	42	Opération d'ordre	40 092,89
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>274 155,61</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>40 092,89</b>
			R 002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	137 030,88
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 635 119,39</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 801 061,14</b>
					<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021</b>
					<b>165 941,75</b>

**Section Investissement - C.A. 2021 - budget - principal - dépenses et recettes**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
13	Subvention d'investissement	11 563,00	10	Dotations - Fonds divers	0,00
1641	Emprunt et dettes assimilées	241 292,49	10222	FTCVA	109 790,36
168	Emprunt autre (remboursement CCPVM)	56 814,73	10226	Taxe d'aménagement	
165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00	13	Subvention d'investissement	139 682,50
20	Immobilisations incorporelles	34 388,02	20	Immobilisations incorporelles régularisation	12 500,00
204	Subventions d'équipement versées	32 841,41	21	Immobilisations corporelles régularisation	30 212,92
21	Immobilisations corporelles	123 954,39	23	Immobilisations en cours régularisation	1 662,95
23	Immobilisations en cours	218 266,79			
45	Opérations pour compte de tiers	2 733,14	45	Opérations pour compte de tiers	2 733,14
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>721 853,97</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>296 581,87</b>
040	Quote part subvention à réintégrer	7 610,27	021	Virement de la section investissement	
	Travaux en régie (2020/2021)	32 482,62	40	Amortissements	274 155,61
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>40 092,89</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>274 155,61</b>
			R 001	Solde d'exécution positif reporté N-1	110 626,79
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>761 946,86</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>681 364,27</b>
					<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021</b>
					<b>-80 582,59</b>

**Section Fonctionnement - C.A. 2021 - budget Eau - dépenses et recettes**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
11	Charges à caractère général	12 095,20	13	Atténuation de charges	
12	Charges de personnel	4 978,94	70	Produits des services et du domaine	128 711,85
14	Atténuation de produit		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et subventions	
66	Charges financières - intérêts des emprunts	12 732,65	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	produits financiers	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>29 806,79</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>128 711,85</b>
42	Amortissements	65 568,82	42	Opération d'ordre	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>65 568,82</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>
			R 002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	470 878,21
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>95 375,61</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>599 590,06</b>
					<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021</b>
					<b>504 214,45</b>

**Section Investissement - C.A. 2021 - budget Eau - dépenses et recettes**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
1641	Emprunt et dettes assimilées	59 244,27	106	Réserves	5 915,56
20	Immobilisations incorporelles	5 242,50	13	Subvention d'investissement	8 600,00
21	Immobilisations corporelles	18 897,48	23	Immobilisations en cours régularisation	159 670,80
23	Immobilisations en cours	306 721,92	27	Immobilisations financières	55 085,34
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>390 106,17</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>229 271,70</b>
			40	Amortissements	65 568,82
41	Opération patrimoniale	55 085,34	41	opération patrimoniales	55 085,34
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>55 085,34</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>120 654,16</b>
			R 001	Solde d'exécution positif reporté N-1	112 034,42
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>445 191,51</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>461 960,28</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021</b>					<b>16 768,77</b>

### Section Fonctionnement - C.A. 2021 - budget Assainissement - dépenses et recettes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
11	Charges à caractère général	28 053,19	13	Atténuation de charges	
12	Charges de personnel	7 979,26	70	Produits des services et du domaine	291 318,79
14	Atténuation de produit		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et subventions	
66	Charges financières - intérêts des emprunts	77 492,18	75	Autres produits de gestion courante	0,51
67	Charges exceptionnelles		76	produits financiers	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>113 524,63</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>291 319,30</b>
42	Amortissements	25 088,19	42	Opération d'ordre	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>25 088,19</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>291 319,30</b>
			R 002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	260 777,90
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>138 612,82</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>552 097,20</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021</b>					<b>413 484,38</b>

### Section Investissement - C.A. 2021 - budget Assainissement - dépenses et recettes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
1641	Emprunt et dettes assimilées	110 275,50	106	Réserves	77 146,08
20	Immobilisations incorporelles	10 746,93	13	Subvention d'investissement	94 395,00
21	Immobilisations corporelles	6 159,00			
23	Immobilisations en cours	53 093,00			
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>180 274,43</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>171 541,08</b>
			40	Amortissements	25 088,19
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>25 088,19</b>
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	126 899,15			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>307 173,58</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>196 629,27</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021</b>					<b>-110 544,31</b>

### Section Fonctionnement - C.A. 2021 - budget Forêt - dépenses et recettes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
11	Charges à caractère général	17 957,17	70	Produits des services et du domaine	60 947,77
12	Charges de personnel		74	Dotations et subventions	
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	75	Autres produits de gestion courante	0,97
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>37 957,17</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>60 948,74</b>
42	Amortissements		42	Opération d'ordre	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>60 948,74</b>
			R 002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	25 731,49
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 957,17</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>86 680,23</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021</b>					<b>48 723,06</b>

### Section Investissement - C.A. 2021 - budget Forêt - dépenses et recettes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021	CHAPITRE	LIBELLE	CA 2021
1641	Emprunt et dettes assimilées		106	Excédent de fonctionnement capitalisés	581,83
20	Immobilisations incorporelles		13	Subvention d'investissement	
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		581,83
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00
			R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 390,76
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 972,59</b>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021					1 972,59

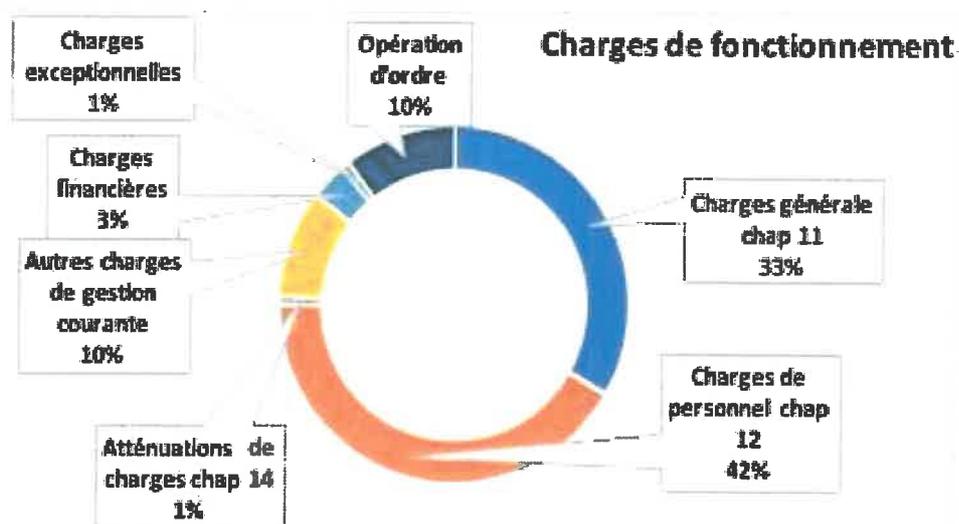
## 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL : GRANDES MASSES SECTION FONCTIONNEMENT.

La section fonctionnement du budget principal présente des dépenses pour un total de 2 635 119,39 € et des recettes à hauteur de 2 801 061,14 € et contribue ainsi à dégager un résultat positif de 165 941,75 €.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 92,90% par rapport au budget voté pour l'année 2021 et aucun écart significatif n'est à souligner.

Les efforts demandés à l'ensemble de la collectivité ont porté leurs fruits et concourent à une baisse des postes charges générales et charges de personnel de 162 000 €.

### ○ Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement



### ○ Charges générales chapitre 11.

Les charges générales qui correspondent aux charges courantes de la commune (énergie, fournitures, entretien, maintenance, honoraires... ont diminué de 0,97% entre 2020 et 2021 et on atteint un taux de réalisation de 90,49% par rapport au budget voté en 2021.

### ○ Charges de personnel chapitre 12.

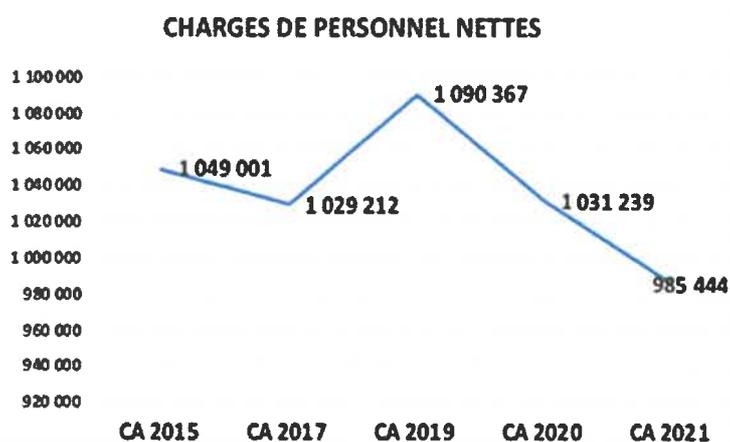
Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses. Elles ont diminués de 4,87% entre 2017 et 2021.

Les charges de personnel regroupent toutes les informations qui se rapportent au personnel (rémunérations brutes, régime indemnitaires, charges sociales et patronales) et constituent le poste le plus important des dépenses. Elles ont diminués de 4,87% entre 2017 et 2021 et représentent 41,75% des charges totales de fonctionnement.

MASSE SALARIALE COMPTE ADMINISTRATIF 2021						
CHAPITRE	LIBELLE	2015	2 017	2 019	2 020	2 021
12	Charges de personnel	1 120 611	1 156 651	1 182 560	1 156 400	1 100 366

RECETTES ATTENUATIONS DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS						
CHAPITRE	LIBELLE	2015	2 017	2 019	2 020	2 021
13 -73 - 74	Remboursement IJT et autres	71 610	127 439	92 193	125 161	114 922
<b>Total Charges nettes</b>		<b>1 049 001</b>	<b>1 029 212</b>	<b>1 090 367</b>	<b>1 031 239</b>	<b>985 444</b>

Après retraitement des différents incidents liés aux salaires (remboursement maladie, décharge syndicale, prise en charge d'une partie des salaires dans le cadre des chargés de mission), les charges nettes diminuent de 4,25% sur la même période.



A titre d'information ci-dessous répartition des effectifs présents au 31/12/2021.

## Tableau des effectifs au 31/12/2021

	2000	2010	2020	2021
<b>Titulaires</b>	35	25	24	21
Auxiliaires		13	2	4
CES	2			
CEC	5			
CAE CUI		4	1	
Emplois jeunes	3			
Apprentis		1		
Mission temporaire			3	4
	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>30</b>	<b>29</b>

CES (Contrat emploi solidarité)

CEC (Contrat emploi consolidé (temps partiel))

CAE CUI (Contrat d'accompagnement dans l'emploi et contrat unique d'insertion)

Mission temporaire CDG (Compétences et Territoires)

29 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021 dont 2 titulaires temps partiel à 70 et 80% et 4 agents compétences et territoires.

### ○ **Autres charges de gestion courantes chapitre 65.**

Les charges de gestion courantes regroupant les postes de dépenses, concernent notamment les subventions, formation, service incendie, indemnités des élus. Ces dépenses ont augmenté en 2021 de 8,86% et cela est dû en partie aux indemnités des élus y compris charges sociales et de retraite.

**Les recettes de fonctionnement** de la commune proviennent essentiellement des impôts et taxes (chapitre 73), des dotations et subventions (chapitre 74), des produits des services du domaine, ((chapitre 70), et des autres produits de gestion courante chapitre 75).

### ○ **Impôts et taxes chapitre 73.**

Pour mémoire, une réforme de la taxe d'habitation à été mise en application dès 2018 et s'est traduit par un dégrèvement qui a dispensé 80% des foyers fiscaux en 2020 au titre de leur résidence principale.

La taxe d'habitation sur les résidences principales va complètement disparaître pour tous les foyers fiscaux restants en 2023. Exonération de 30% en 2021, 65% en 2022 et pour finir 100% d'exonération en 2023.

En 2021 les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales et c'est l'état qui perçoit directement la recette. Cependant pour compenser cette perte, l'état a décidé de faire bénéficier les communes de la part départementale sur le foncier bâti.

Ainsi le taux pratiqué en 2020 correspondait au taux communal de **13,03%** auquel s'ajoutait le taux départemental de **25,65%** et cela n'avait donc aucune incidence sur le montant dû par le contribuable.

Cette fiscalité apparaît aujourd'hui dans sa totalité au chapitre 73 – Impôts directs locaux compte administratif (CA).

Cette année les taux sont identiques car les élus de notre commune, à la majorité ont décidé lors du dernier Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'impôts sur le foncier (propriétés bâties et non bâties), en s'appuyant sur le fait que l'état a décidé, suite à la forte inflation de ces derniers mois, de porter le taux de revalorisation des bases à 3,4% minimum pour l'année 2022. Pour mémoire ces taux n'ont pas varié depuis 2011.

#### EVOLUTION DE LA TAXE FONCIERE (IMPOTS DIRECTS LOCAUX CA)

	2021	2020	2019	2018
<b>Exercice</b>				
Compte 73 111 Impôts directs	477 645	478 772	471 989	460 934
Evolution N-1	-0,24	1,44	2,40	

On constate d'une manière générale que la variation en pourcentage d'une année sur l'autre reste relativement faible avec une diminution de - 0,24 % entre 2020 et 2021 (pour une moyenne de 1,2% concernant les trois dernières années) et un taux d'imposition identique depuis 2011.

Cela signifie donc que notre commune a subi une baisse des bases d'imposition. En effet, les bases d'imposition réelle année 2020 affichaient pour la taxe foncière bâtie une valeur locative cadastrale de 1 588 712 contre 1 542 810 pour l'année 2021.

Sont également regroupés dans le chapitre 73 les produits des jeux du casino compte 7364.

Selon les termes du contrat (DSP) qui nous lie depuis son renouvellement en juillet 2017, la collectivité reçoit mensuellement sa part correspondant à 10% sur les jeux de tables et leurs formes électroniques et perçoit aussi sa part communale en vertu du cahier des charges (barème applicable à la première tranche 5% jusqu'à 1 500 000).

#### EVOLUTION PRODUITS DES JEUX - CASINO

Exercice	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Compte 7364 prélèvement produit des jeux (année civile)	144 490	206 112	334 544	270 966	401 892	415 143
Compensation Etat (Covid-19 provision)	175 000	64 950				
<b>Total produit des jeux</b>	319 490	271 062	334 544	270 966	401 892	415 143
Evolution en % N-1	17,87	(18,98)	23,46	(32,58)	(3,19)	

Etablissement fermé du 15/03/2020 inclus au 01/06/2020 inclus et du 30/10/2020 inclus au 31/12/2020 inclus.

#### ○ Dotations, subventions et participations chapitre 74.

Le chapitre 74 regroupe les aides de l'état sous forme de dotations et on retrouve notamment la dotation générale de fonctionnement qui comprend la dotation forfaitaire (DF) et la dotation de solidarité rurale (DSR).

Le montant de la dotation forfaitaire pour 2021 est sensiblement identique à celui de 2020 et nous noterons que la dotation de solidarité rurale quant à elle augmente de manière significative notamment depuis quelques années soit 8,43% entre 2020 et 2021 et de 36% entre 2013 et 2021.

Exercice	2021	2020	2016	2013
Compte 74 111 dotation forfaitaire	515 797	520 872	562 681	680 439
Evolution en % N-1	(0,97)	(7,43)	(17,31)	
Compte 74 121 dotation de solidarité rurale	143 981	132 783	130 314	105 873
Evolution en % N-1	8,43	1,89	23,09	
<b>Total Dotation Générale</b>	<b>659 778</b>	<b>653 655</b>	<b>692 995</b>	<b>786 312</b>

## 2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL : GRANDES MASSES SECTION INVESTISSEMENT.

Le budget d'investissement contrairement au budget de fonctionnement (notion de quotidienneté), implique une notion non récurrente et concerne surtout des opérations ou des projets.

Il s'agit en fait de prévoir l'avenir et de contribuer ainsi à accroître la valeur du patrimoine de la commune.

### ○ Dépenses section investissement

La section investissement du budget principal 2021 présente des dépenses à hauteur de 761 946 €. Les dépenses concernent en grande partie le remboursement du capital des emprunts pour une somme de 298 107 €, (les intérêts figurant en section dépenses de fonctionnement). Des frais d'études (AMO clos des deux Augustins, MP conseil établissement Berlioz, Cabinet Demange etc. 123 953 € concernent les immobilisations corporelles notamment achats saleuse, panneaux de signalisation, éclairage extérieurs salle de gymnastique, travaux en régie, matériel école numérique, restaurations plaques photographiques musée, couverture escalier gym, électrification réserve musée, aspirateur et meuleuse, alarme réserve musée, conservation, désinsectisation peintures, défibrillateur, PC portable musée, sièges ATSEM etc.

Et des immobilisations en cours (102 342 € travaux église, 6 253 voirie 2018, 25 605 € fish pass, 68 363 € aire de jeux Ruaux, 18 848 € garde-corps mur VC115, et 2 876 travaux les Houssots lot 2.

Le financement des opérations d'investissement est couvert par :

- Les ressources propres (FCTVA, Taxe d'aménagement, produits des cessions).
- L'autofinancement
- Les subventions d'investissement et
- L'emprunt.

En 2020 et 2021, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

### ○ Recettes section investissement

La section investissement du budget principal 2021 présente des recettes à hauteur de 681 364 €. Les principales recettes d'investissement concernent le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année N-1 (FCTVA), le versement de subventions à hauteur de 139 682 € (école numérique, remboursement mission drac musée, aire de jeux, voirie Hariol, événement climatique, programme voirie 2016 etc.

La section d'investissement fait ressortir un déficit de clôture de 80 583 € avant intégration des restes à réaliser dépenses et recettes qui contribuent à calculer le besoin de financement de cette section, soit une diminution de 27,16% par rapport au CA 2020.

### 3 – NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE AU 31 /12/2021 – TOUS BUDGETS CONFONDUS.

Les différents emprunts contractés par la collectivité pour couvrir des opérations d'investissements concernent à la fois le budget principal mais aussi les budgets de l'eau et de l'assainissement. A titre d'information il est rappelé, qu'en aucun cas, l'emprunt ne doit combler un déficit de la section de fonctionnement ou une insuffisance des ressources propres pour assurer l'amortissement de la dette.

Les crédits nécessaires au remboursement de l'annuité de l'emprunt, intérêts et capital, sont évalués au budget de façon sincère.

Le remboursement du capital est imputé en compte 16 dépenses de la section investissement. Les frais financiers, sont imputés au compte 66 en dépenses de la section fonctionnement.

#### ENCOURS DE LA DETTE COMMUNALE ET REPARTION BUDGETAIRE

Répartition de l'encours bancaire						
Budgets en K€	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budget Principal	3 672	3 386	3 095	3 282	3 042	2 801
Assainissement	2 081	1 998	1 912	2 072	1 966	1 856
Eau	362	331	299	759	701	642
<b>Total endettement</b>	<b>6 115</b>	<b>5 715</b>	<b>5 306</b>	<b>6 113</b>	<b>5 709</b>	<b>5 299</b>

L'encours total de la dette (budgets confondus) représente la somme de **5 299 K€**, soit **3 235 €** par habitants.

La part la plus importante revient au budget principal à hauteur de 2 801 K€ et représente 52,56% de l'endettement total.

Il est précisé ici, que l'endettement au niveau du budget principal ne tient pas compte de l'emprunt de la CCPVM pris en charge suite à la rétrocession de la compétence voirie. Celui-ci représente la somme de 324 K€ au 31/12/2021.

Sur cette période, la ville a eu recours à deux emprunts l'un en 2016 rattaché au budget principal pour 1 636 K€ et l'autre en 2019 pour 1 141 K€ affecté aux trois budgets (eau, assainissement et budget principal).

Les deux années 2020 et 2021, nous ont permis compte tenu du faible niveau d'investissement de faire baisser l'encours de la dette.

#### Ventilation de l'annuité de la dette en € par habitant

Exercice	2 018	2 019	2 020	2 021
Encours de la dette N-1	3 239	3 732	3 485	3 237

#### 4 – Détermination de la capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (Caf brute aussi appelée épargne brute), représente l'excédent des produits de fonctionnement réels encaissables par rapport aux charges de fonctionnement réelles décaissables. Le calcul de la Caf brute ne prend en compte que les produits et les charges qui ont une contrepartie en trésorerie.

Elle correspond à ce qui reste à la collectivité une fois que celle-ci s'est acquittée de la totalité des charges réelles de fonctionnement de l'année et a encaissé la totalité des produits réels de fonctionnement.

La caf va permettre de couvrir à minima le remboursement du capital de la dette et représente l'apport financier nouveau que la commune est à même d'investir au cours de l'année.

C'est donc une composante du financement disponible et conditionne le degré de solvabilité de la collectivité

Si on constate que l'épargne nette a tendance à baisser au cours d'une période, cela signifie que la commune est de moins en moins capable d'autofinancer.

#### EPARGNE BRUTE PAR BUDGET

	2019	2020	2021
Budget principal	244	262	*295
Budget Forêt	-12	-19	23
Budget assainissement	33	96	177
Budget eau	105	101	99
<b>Epargne brute consolidée</b>	<b>370</b>	<b>440</b>	<b>594</b>

\* Une écriture de rattachement d'un montant de 175 KE a été comptabilisée au 31/12/2021 au titre de la compensation pertes produits des jeux.

#### EPARGNE NETTE APRES REMBOURSEMENT ANNUITE DE LA DETTE

	2019	2020	2021
Epargne brute consolidée	370	440	594
Budget Principal *	-387	-298	-298
Budget assainissement	-90	-105	-110
Budget eau	-33	-58	-59
<b>Epargne nette consolidée</b>	<b>-140</b>	<b>-21</b>	<b>127</b>

Epargne nette calculée en tenant compte du remboursement lié à un emprunt de la CCPVM pris en charge par la commune après retour de la compétence voirie.

## II – BUDGET 2022 - BUDGET PRINCIPAL – EAU – ASSAINISSEMENT – FORÊT

### 1 Le cadre général du budget

L'Article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune.

**Le budget primitif de la commune comporte : le budget principal, le budget de l'assainissement, de l'eau et de la forêt.**

Le budget primitif de fonctionnement de notre commune c'est à dire tous budgets confondus s'équilibre à hauteur de **3 804 031** euros.

Le budget d'investissement quant à lui s'équilibre à hauteur de **8 961 794** euros. Le budget principal à lui seul représente la part la plus importante compte tenu du projet Berlioz en section investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année du renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 23 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville, de l'autre, la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

D'un point de vue comptable, chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

## **Un budget sous le signe de la rigueur**

L'année 2021, sous vigilance constante a été honorablement maîtrisée notamment au niveau du fonctionnement.

En 2022, le cap sera dirigé avec sincérité dans la continuité des efforts et des projets de notre programme.

C'est aussi un acte relativement fort pour constituer l'ensemble des actions qui seront entreprises et pour l'approche financière de notre commune.

### **Les différentes orientations sont les suivantes :**

- Continuité dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et plus encore compte tenu de l'inflation, de la hausse exceptionnelle sans précédent des prix du gaz, électricité, fuel, matières premières. Si les tarifs de gaz sont bloqués pour les particuliers, ils ne le sont pas pour les collectivités.
- La surveillance des recettes qui sont toujours très fragiles et non extensibles (produits des jeux, facturations produits des services etc.)

- Des taux d'imposition identiques aux années précédentes.

En 2022, l'ensemble des élus de la majorité ainsi que de l'opposition (dans le cadre de la commission finances), ont choisi de ne pas avoir recours à l'augmentation des taux d'impôts (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties).

En effet les valeurs locatives cadastrales servant de base au calcul de la taxe foncière, vont être revalorisées cette année pour tous les propriétaires en raison de l'inflation galopante à hauteur de 3,4 % minimum.

Nous avons donc préféré éviter trop de cumul, car cette année, particulièrement l'inflation ne fait qu'alourdir les factures.

- Enfin un programme d'investissement fléché en adéquation avec des opportunités de subvention.

### **Les principaux projets d'investissement envisagés à ce jour pour l'année 2022 sont :**

- Terminer les travaux au niveau du secteur déconstruit route d'Epinal ainsi que l'aménagement du lavoir.
- Lancer les travaux d'assainissement, eau potable rue Fulton et chemin du calvaire afin de mettre en conformité les réseaux.

Mise en œuvre du projet de restructuration de l'Espace Berlioz. La phase de conception a été réalisée, les demandes de subventions ont été déposées auprès des différents organismes ainsi que le permis de construire. Il reste à effectuer les diagnostics complémentaires et préparer les dossiers de consultation des entreprises.

## 2 La section fonctionnement

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement du budget principal correspondent aux sommes encaissées au titre de prestation fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'état et aux subventions diverses.

Elles représentent la somme de **2 747 848 €**, dont la plus grande partie provient des postes impôts et taxes et dotations soit 78,75%.

Les dépenses de fonctionnement du budget principal sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments, réseaux, espaces verts, achat de fournitures, subventions versées aux associations et paiement des intérêts des emprunts en cours.

Elles représentent la somme de **2 747 848 €**. Les salaires représentent la part la plus importante pour **1 130 500 €** soit 41,14 % des dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement de notre commune ont beaucoup baissé du fait de la diminution des produits des jeux casino depuis 2018 et de l'effet covid-19.

## 3 La section investissement

La section investissement de notre commune regroupe au niveau du budget principal :

.en dépenses : toutes les opérations faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment du remboursement du capital annuel de la dette chapitre 16, d'études et recherches chapitre 20, des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules chapitre 21 et de travaux encourus sur des structures déjà existantes ou en cours de réalisation chapitre 23.

Le projet 2022 de restructuration de l'Espace Berlioz est ici valorisé en dépenses d'investissement à hauteur de **5 834 556,74 €**.

.en recettes : Nous trouvons la valorisation du remboursement de la TVA sur travaux n-1 (FCTVA), les recettes de subventions d'investissement attendues et notifiées en lien avec les projets d'investissement retenus notamment projet de restructuration Espace Berlioz à hauteur de **5 368 000 €** et des travaux rue Fulton projet 2022 assainissement, voirie et eau potable à hauteur de **104 000 €** (part budget principal).

- **Vue d'ensemble Budget Primitif 2022 et détail par budget**

## BUDGET DE LA VILLE

<p><b>3 804 031 €</b></p> <p>EN FONCTIONNEMENT</p> <p>Budget Principal <b>2 747 848 €</b></p> <p>Budget Eau <b>526 870 €</b></p> <p>Budget Assainissement <b>426 795 €</b></p> <p>Budget Forêt <b>102 518 €</b></p>	<p><b>8 961 794 €</b></p> <p>EN INVESTISSEMENT</p> <p>Budget Principal <b>7 569 120 €</b></p> <p>Budget Eau <b>734 794 €</b></p> <p>Budget Assainissement <b>625 903 €</b></p> <p>Budget Forêt <b>31 977 €</b></p>
---	--

## BUDGETS 2022

### Section fonctionnement

Dépenses	Budget principal	Forêt	Assainissement	Eau
011 – Charges générales	897 784,00	55 818,50	74 310,00	34 007,38
012 – Charges de personnel	1 130 500,00		8 000,00	5 000,00
014 – Atténuations de produits	22 414,00		15 600,00	
65 – Autres charges de gestion	229 350,00	35 300,00	1 000,00	
66 – Charges financières	72 800,00		73 000,00	11 000,00
66 – Charges financières CCPVM	8 900,00			
67 – Charges exceptionnelles			500,00	
042 – Opérations d'ordre	326 100,00		87 000,00	112 000,00
022 – Dépenses imprévues	60 000,00			
023 – Virement		11 400,00	167 385,98	364 863,00
	<b>2 747 848,00</b>	<b>102 518,50</b>	<b>426 795,98</b>	<b>526 870,38</b>

Recettes				
013 – Atténuations de charges	50 000,00 €			
70 – Produits des services	190 000,00 €	45 000,00 €	236 000,00 €	125 000,00 €
73 – Impôts et taxes	1 424 600,00 €			
74 – Dotations, participations	739 336,00 €			
75 – Autres produits de gestion	242 050,00 €			
77 – Produits exceptionnels	81 862,00 €	20 000,00 €		
042 – Opérations d'ordre	20 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €
002 – Résultat		37 518,50 €	189 795,98 €	400 870,38 €
	<b>2 747 848,00 €</b>	<b>102 518,50 €</b>	<b>426 795,98 €</b>	<b>526 870,38 €</b>

## Section investissement

Dépenses	Budget principal	Forêt	Assainissement	Eau
16 – Emprunts et dettes	246 000,00 €		115 000,00 €	61 000,00 €
16 – Emprunts CCPVM	60 000,00 €			
20 – Immobilisations incorporelles	150 000,00 €		10 000,00 €	30 000,00 €
204 – Subventions d'investissement versés	9 000,00 €			
21 – Immobilisations corporelles	85 907,00 €	18 800,00 €	132 336,98 €	239 000,00 €
23 – Immobilisations en cours autres	97 707,48 €		104 900,00 €	240 000,00 €
23 – Immobilisation en cours Berlioz	5 731 356,74 €			
26 – Participations	2 000,00 €			
Restes à réaliser (RAR)	1 167 149,61 €	13 177,15 €	152 122,09 €	163 794,84 €
040 – Opérations d'ordre	20 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €
001 – Solde			110 544,31 €	
	<b>7 569 120,83 €</b>	<b>31 977,15 €</b>	<b>625 903,38 €</b>	<b>734 794,84 €</b>

Recettes				
10 – Dotations, fonds divers		11 204,56 €	223 688,40 €	103 344,07 €
10 – FCTVA	72 000,00 €			
10 – Taxe d'aménagement	1 000,00 €			
13 – Subvention d'investissement	109 840,00 €	7 400,00 €	108 851,00 €	94 137,00 €
13 – Subvention d'investissement Berlioz	5 368 000,00 €			
Restes à réaliser (RAR)	612 180,83 €		38 978,00 €	43 682,00 €
16 – Cautions MN	6 000,00 €			
16 – Emprunts – dettes assimilées Berlioz	1 074 000,00 €			
040 – Opération d'ordre	270 500,00 €		87 000,00 €	112 000,00 €
040 – Opérations d'ordre 192	44 413,54 €			
040 – Opérations d'ordre 676	11 186,46 €			
001 – Solde		1 972,59 €		16 768,77 €
021 – Virement		11 400,00 €	167 385,98 €	364 863,00 €
	<b>7 569 120,83 €</b>	<b>31 977,15 €</b>	<b>625 903,38 €</b>	<b>734 794,84 €</b>

- **Recettes et dépenses d'investissement budget 2022**

### Budget principal

- dépenses : crédits reportés

2021 :	1 167 149,61
nouveaux crédits :	6 401 971,22
Total	7 569 120,83

- recettes : crédits reportés

2021 :	612 180,83
nouveaux crédits :	6 956 940,00
Total	7 569 120,83

## **Budget assainissement**

- dépenses : crédits reportés	
2021 :	152 122,09
nouveaux crédits :	473 781,29
Total	625 903,38
- recettes : crédits reportés	
2021 :	38 978,00
nouveaux crédits :	586 925,38
Total	625 903,38

## **Budget Eau**

- dépenses : crédits reportés	
2021 :	163 794,84
nouveaux crédits :	571 000,00
Total	734 794,84
- recettes : crédits reportés	
2021 :	43 682,00
nouveaux crédits :	691 112,84
Total	734 794,84

En dépenses, les crédits reportés correspondent aux restes à réaliser 2021, dépenses engagées non mandatées et reprises dans les différents budgets 2022.

En recettes, les crédits reportés correspondent aux restes à réaliser 2021, recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde administratif et sont repris, pour un montant identique, dans le budget suivant.

Ils doivent être établis de manière sincère.

- Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

Achat de détecteur co2 pour l'école	807,00 €
Achat de tableaux Louis Français	400,00 €
Espace Berlioz CSPS et contrôle technique	103 200,00 €
Serveur informatique pour les services administration	13 500,00 €
Achat radiateurs chapelle	5 100,00 €
Etude pré opérationnelle hôtel Baumont	16 800,00 €
Bureau véritas, avenant commission sécurité le clos des deux Augustin	960,00 €
SDEV Part communale réfection des lampadaires	9 000,00 €
Achats diverses parcelles frais de notaire compris	5 000,00 €
Ventes diverses parcelles frais de notaire	1 000,00 €
Acquisition immeuble la Principauté à Plombières	11 000,00 €
Achat de guirlande pour le marché de Noël	6 000,00 €
Construction Abribus	5 000,00 €
Achat d'une enceinte portable	600,00 €
Achat matériel pour le service technique	4 000,00 €
Achat Panneaux policie municipale	3 500,00 €
Etudes (MOE, AMO)	30 000,00 €
travaux divers	30 000,00 €
travaux en cours divers	96 747,48 €
Restructuration Espace Berlioz	5 731 356,74 €

Le Maire



Lydie BARBAUX